

## Annexe 2 : Justificatif financier

## 1- Budget du projet (prévisionnel et définitif)

Les annexes de la convention doivent être complétées  
lors de la demande de paiement du solde de la subvention

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Montant prévisionnel	Libellé	Montant définitif
1. Frais de personnel dont charges sociales	37 000,00 € 12 000,00 €	1. Ressources propres	32 200,00 €
2. Fonctionnement des activités (location de salle, petit matériel, etc)	3 200,00 €	2. Financement(s) privé(s) - entreprises et fondations (à préciser)	0,00 €
3. Impôts et taxes Impôts et taxes sur rémunérations Autres impôts et taxes	0,00 € 0,00 €	3. Autres financement (vente de produits, etc à préciser)	0,00 €
4. Invités / partenaires / intervenants (rémunérations d'intervenants, frais de transport et d'hébergement, etc.)	12 000,00 €	4. Subvention CNAV (montant attribué par convention)	20 000,00 €
5. Immobilisations incorporelles (frais de recherches et développement, logiciels, etc.)		5. Subvention Etat - collectivités (FONJEP)	
6. Immobilisations corporelles Matériel de transport Bâtiment Mobiliier de bureau Matériel informatique		6. Autres subventions publiques (CAFV)	0,00 €
7. Autres charges	0,00 €	EXCEDENT	0 €
DEFICIT		TOTAL DES RESSOURCES	52 200,00 €
TOTAL DEPENSES	52 200,00 €		57 953,55 €

## Représentant du porteur du projet :

Nom : BERKANI  
Prénom : Bezza  
Fonction : Responsable Maison de  
quartier des Linandes  
Tél : 01.34.33.77.90

Email : bezza.berkani@ville-cergy.fr  
Signature :

## Responsable comptable :

Nom : JEANDON  
Prénom : Jean-Paul  
Fonction : Maire de Cergy  
Tél : 01.34.33.77.90

Email :  
Signature :

## Cachet de la structure

Maison de Quartier des Linandes  
Place des Linandes Beiges  
95000 CERGY  
Tél. 01 34 33 77 90  
Fax 01 30 32 37 41